

SURVEILLANTS DE NUIT QUALIFIES (Référentiel de formation de l'avenant 284 de la CCN 1966)

Objectifs

Développer et approfondir les compétences professionnelles des surveillants de nuit qui sont en situation d'emploi et ont une expérience professionnelle.

Il s'agit en particulier de les aider à :

- Mieux se situer en tant que professionnel dans l'institution en les aidant à réfléchir sur leurs missions et la place spécifique qu'ils occupent en lien avec les autres salariés.
- Mieux connaître et comprendre les difficultés des publics.
- Comprendre les incidences de la nuit sur les comportements humains.
- Assurer la sécurité des personnes et des biens selon les procédures propres à chaque établissement. Savoir intervenir en cas d'urgence.
- Développer des compétences professionnelles adaptées en utilisant ses capacités d'observation, d'analyse, de communication et d'évaluation en lien avec les autres professionnels de la structure d'emploi.

Public : La formation s'adresse à des surveillants de nuit des établissements sociaux et médico-sociaux qui sont en fonction et ont une expérience professionnelle plus ou moins longue.

Durée / Dates : 25 journées de 7 heures, soit 175 heures de formation.

La prochaine session se déroulera du 20/09/2010 au 31/03/2011.

Contact : Françoise DUVERNET - Tél : 03 81 41 61 27 ou 61 14 - Fax 03 81 41 61 39

MAÎTRES ET MAÎTRESSES DE MAISON (Référentiel de formation de l'avenant 285 de la CCN 1966)

Mêmes objectifs que les surveillants de nuit qualifiés

Public : La formation s'adresse à des maîtres et maîtresses de maison des établissements sociaux et médico-sociaux.

Durée / Dates : 25 journées de 7 heures, soit 175 heures de formation.

La prochaine session se déroulera du 20/09/2010 au 31/03/2011.

Contact : Françoise DUVERNET 03 81 41 61 27 ou 61 14